



## Prix d'achat VEFA augmenté

Par **mogari**, le **04/01/2023 à 15:33**

J'ai signé un contrat de réservation VEFA pour un bien. Les travaux n'ont pas commencé à la date prévue, sans aucune communication du constructeur. Par téléphone j'ai appris que le prix serait majoré de 14%, et qu'un contrat de vente serait signé en février. Est-ce légal?

Par **romual**, le **04/01/2023 à 19:16**

Bonjour,

Je pense que vous trouverez votre réponse sur le site [unixa.fr](https://www.unixa.fr)

Certe, c'est un site payant mais au moins vous aurez la réponse à votre question et ceci assez rapidement.

Par **jodelariege**, le **04/01/2023 à 19:44**

romuald....leopol... juli1.... on va faire des recherches sur les différents pseudos de ce site payant....

Image not found or type unknown

